

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Transcription non éditée

534ème séance

Mercredi 8 juin 2005, à 10 heures
Vienne

Président : M. Adigun Ade Abiodun (Nigéria)

La séance est ouverte à 10 h 21.

Ouverture de la séance

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président de l'Assemblée générale, chers délégués, chers représentants, bonjour à tous, bienvenue en Autriche. Je déclare la quarante-huitième session du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique ouverte. J'aimerais souhaiter la bienvenue à Son Excellence Jean Ping, Président de la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale et Ministre des affaires étrangères de la République du Gabon, qui a accepté de participer à cette réunion et d'intervenir dans le cadre de celle-ci.

Adoption de l'ordre du jour (point 1 de l'ordre du jour)

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Chers délégués, vous êtes saisis de l'ordre du jour provisoire pour cette session. Cet ordre du jour est basé sur l'accord de la réunion de 2004 du Comité et soutenu par la décision de l'Assemblée générale 59/116 et 59/2 qui est issue de l'application des recommandations de la Troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique, UNISPACE III, cinq années après la Conférence. Un programme de travail est inclus dans l'annexe de ce document. Prenez note du fait que les annotations et le programme éducatif

ne font pas partie de l'ordre du jour qui doit être adopté par le Comité. Nous adoptons l'ordre du jour uniquement. Y a-t-il des commentaires par rapport à cet ordre du jour ? S'il n'y a pas d'objections, puis-je considérer que l'ordre du jour est acceptable et donc adopté pour vous tous ? *Il en est ainsi décidé.*

Participation de pays non-membres à la Commission (point 2 de l'ordre du jour)

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Chers délégués, j'aimerais informer le Comité du fait que j'ai reçu des demandes des gouvernements de l'Angola, Bolivie, Finlande, Saint-Siège, Paraguay, Suisse, Tunisie, Yémen, Zimbabwe, qui ont demandé à obtenir la permission d'assister à la session du Comité en tant qu'observateurs. Je vous invite donc à autoriser ces États à assister à cette session du Comité. Cela n'implique aucune décision pour le Comité quant à leur statut. Est-ce que nous sommes tous d'accord ? Est-ce que nous pouvons inviter ces États à assister à la réunion du Comité ? Pas d'objections. *Il en est ainsi décidé.*

Déclaration du Président (point 3 de l'ordre du jour)

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Chers délégués, nous allons passer au point suivant de l'ordre du jour et présenter une partie de mon intervention au Comité. En effet, mon intervention est composée de deux parties, ce qui est assez inhabituel, mais c'est pour donner la

Dans sa résolution 50/27 du 16 février 1996, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique aux termes de laquelle, à compter de sa trente-neuvième session, des transcriptions non éditées de ses sessions seraient établies à la place des procès-verbaux. Cette transcription contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations telles que transcrites à partir de bandes enregistrées. Les transcriptions n'ont été ni éditées ni révisées.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire de la transcription, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication au chef du Service de la traduction et de l'édition, bureau D0708, Office des Nations Unies à Vienne, B.P. 500, A-1400 Vienne (Autriche). Les rectifications seront publiées dans un rectificatif récapitulatif.



possibilité à notre auguste invité d'intervenir. C'est pourquoi j'interviendra avec la première partie de mon intervention et ensuite Son Excellence J. Ping interviendra également. Est-ce que vous êtes tous d'accord ? *Il en est ainsi décidé.*

Chers délégués, Votre Excellence Monsieur Ping, Président de l'Assemblée générale, je suis ravi de vous revoir tous réunis de toutes les parties du monde, pour participer et contribuer aux délibérations de cette auguste enceinte, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. Comme vous le savez tous, durant plus de cinquante ce Comité a été témoin et a été au centre de l'aventure extraordinaire de l'humanité dans l'espace, en particulier dans le système solaire et au-delà. En seulement cinquante ans, les progrès tirés et les bénéfices de l'exploration et de l'utilisation de l'espace ont été époustouflants. Suite à ces avancées, le Comité a promu des efforts destinés à tirer les avantages de la technologie spatiale afin de garantir le développement durable pour tous. C'est pourquoi je suis ravi d'intervenir ici en tant que Président pour la deuxième année consécutive.

Chers délégués, vous vous souviendrez qu'au mois de juin dernier, par consensus, vous avez recommandé à l'Assemblée générale d'admettre la Libye et le Royaume de Thaïlande en tant que nouveaux membres de ce Comité. Vous vous souviendrez également que dans sa résolution 59/116, l'Assemblée générale a accepté votre recommandation et a accueilli la Libye et la Thaïlande en tant que nouveaux membres du Comité. Je suis ravi de souhaiter la bienvenue et de féliciter les deux nouveaux membres du Comité la Libye et la Thaïlande. En tant qu'observateurs, ces deux pays ont participé de manière active au travail du Comité et ses Sous-Comités. Je suis persuadé que la Libye et la Thaïlande devront renforcer le Comité et contribueront à la réalisation de ses objectifs de promotion de la coopération internationale dans l'exploration et l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique.

Mesdames et Messieurs, nous nous sommes réunis ici au mois de juin et depuis, plusieurs avancées ont été obtenues dans l'exploration de l'espace. De nombreux pays ici peuvent se féliciter de ces grandes avancées. Par exemple, en mai dernier, l'Inde a lancé ses premiers satellites destinés à soutenir les cartographes et les émetteurs radios, la NASA et l'ESA et leur mission sur Mars continue à fonctionner et à nous transmettre des données fort intéressantes. Au mois de janvier 2005, IGUENS a atterri sur la surface de la Lune, Saturne Titan, ça a été le premier atterrissage qui a eu lieu dans la périphérie du système solaire et si

loin de la Terre. La mission dite IMPACT a connu un grand succès et a été lancée au mois de janvier pour entrer en contact avec la Comète TUMPLE. La première mission sur l'orbite de Mercure, le Messenger a été lancé au mois d'août 2004 pour entrer dans l'orbite de Mercure en 2001. J'aimerais également souligner l'importance des missions de SPACE-I qui a été le premier lanceur habité développé entièrement par le secteur privé et financé par celui-ci ce qui offre encore de nouveaux horizons pour une exploration plus rapide de l'espace. *[Note de la dactylo : N'ayant pas de supports papier des intervenants, les noms des opérations sont difficiles à retranscrire correctement].*

J'aimerais également souligner les efforts déployés par les Membres de ce Comité dans le développement de la Station spatiale internationale. L'expédition DIX qui a réuni l'astronaute [???] des États-Unis, l'astronaute de la Fédération de Russie qui sont arrivés à la Station au mois d'octobre 2004. Ils ont été remplacés par l'expédition ONZE qui réunissait l'astronaute John Philips des États-Unis et l'astronaute [???] de la Fédération de Russie en avril 2005. Je suis ravi de féliciter ces explorateurs de l'espace.

Enfin, j'aimerais féliciter la République du Kazakhstan et la Fédération de Russie étant donné que c'est le cinquantième anniversaire du site de lancement de Baïkonour qui a lancé de nombreuses missions couronnées de succès.

Chers délégués, enfin, j'aimerais replonger dans l'histoire. Il y a quarante ans, l'astronaute soviétique Alexi Leonov (??) a été le premier à marcher dans l'espace. Il y a quarante ans également, les États-Unis d'Amérique ont lancé leur premier programme habité dans l'espace. Ces réalisations spectaculaires ont représenté le travail des pionniers et ont été le tremplin des réalisations et des aspirations des membres de ce Comité aujourd'hui et pour l'avenir. Aujourd'hui, l'humanité a pu découvrir, observer les planètes au-delà du système solaire. Durant les dix-quinze ans à venir, nous pouvons prévoir des missions lancées vers des astéroïdes vers la Lune et des planètes au-delà de notre système solaire. Combien de temps nous faudra-t-il pour les atteindre ? C'est une question fascinante. Par exemple, le Centre d'études stratégiques international de Washington a lancé l'initiative spatiale humaine au mois de juin 2003. Cette initiative est destinée à être un projet visionnaire mais également une évaluation internationale des réalités que représente l'exploration de l'espace.

Au mois d'octobre 2004, le Centre français et les États-Unis, l'Université spatiale internationale ont coorganisé le premier atelier dans le cadre de cette initiative pour l'exploration spatiale humaine future organisé le 12 octobre 2004 à Paris. La Fondation pour l'avenir, une organisation basée à Bellevue de l'État de Washington, États-Unis, va organiser l'Atelier n° 3 à Bellevue du 23 au 26 juin 2005. Le titre est « L'être humain et l'espace dans le prochain millénaire ».

Lorsque nous analysons l'avenir, une des avancées les plus révolutionnaires est le développement et l'exploitation des véhicules d'exploration et les scientifiques et les ingénieurs des États-Unis qui ont déjà commencé à travailler dans ce sens. Nous observons également des grandes avancées aux différentes applications de la technologie de l'espace pour renforcer et améliorer la vie sur la Terre. Les différents points de l'ordre du jour dont est saisi le Comité durant cette session comprennent différents aspects de ces applications spatiales comme la télésanté et le téléenseignement, la gestion des ressources en eau, la gestion des catastrophes, les systèmes de navigation, le transport civil et les opérations de secours.

L'autre point de vue positif pour le développement est que durant ces dernières années nous avons vu les États de plus en plus nombreux renforcer leurs capacités spatiales. Il y a vingt ans à peine, pas plus de six États bénéficiaient de satellites d'observation de la Terre. Aujourd'hui, plus de vingt pays en bénéficient et les exploitent, et des entreprises privées les exploitent également. Les données perçues par ces satellites peuvent être utilisés pour créer une base de données qui permettra aux décideurs du monde entier de surveiller les changements que connaît la Terre du point de vue de son environnement.

Monsieur le Président de l'Assemblée générale, chers délégués et représentants, vous êtes tous témoins des efforts des Nations Unies qui tentent de s'adapter en tant qu'organisation face aux défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui. Par exemple, le panel de haut niveau sur les menaces, défis et changements pris par le Secrétaire général des Nations Unies, intitulé « Un monde plus sûr, une responsabilité partagée ». Ce panel a identifié six groupes de menaces et les préoccupations auxquelles est confronté notre monde, comme par exemple la pauvreté, les maladies infectieuses et la dégradation de l'environnement. J'aimerais souligner que ce Comité est pleinement engagé en tant qu'enceinte à accueillir de nouvelles initiatives destinées à faire face à ces défis auxquels est confrontée l'humanité.

J'aimerais également vous rappeler les deux grands antécédents de ce Comité. Une telle réflexion je crois, nous permettra de cibler davantage ce qui est attendu et espéré de ce Comité et de ses Sous-Comités dans les années à venir. Depuis sa création en 1959, il y a cinquante ans, cette Commission a réussi à résoudre un certain nombre de questions complexes et a enregistré des succès extraordinaires, tout en parvenant à le faire dans le consensus. La Commission a été essentielle pour l'adoption de cinq traités des Nations Unies et cinq séries de principes par l'Assemblée générale des Nations Unies qui ont été établis collectivement dans le cadre juridique international pour les activités spatiales pacifiques.

La Commission a également joué un rôle essentiel pour l'organisation des trois Conférences des Nations Unies sur l'exploration et l'utilisation pacifique de l'espace. L'un des grands produits ce sont les applications spatiales sur les programmes des Nations Unies. Depuis sa création, le programme a permis de développer et de renforcer les capacités nationales des pays en développement et de maîtriser les aspects pertinents des applications. Suite à UNISPACE II, cette Commission a renforcé le programme et a appuyé l'effort visant à établir les centres régionaux affiliés aux Nations Unies pour la science et la technologie spatiale pour l'éducation, tout cela pour le bien de l'humanité.

2004 a été un jalon. Comme vous le savez au mois d'octobre de l'année passée, l'Assemblée générale a analysé les progrès enregistrés sous la présidence du Président, ici à ma droite, a analysé les progrès enregistrés dans la mise en œuvre des recommandations d'UNISPACE III et a endossé le plan d'action tel que la Commission l'avait proposé dans son rapport à l'Assemblée générale. Ce plan d'action demande un certain nombre d'activités pour continuer de mettre en œuvre les recommandations du Millénaire spatial, la Déclaration de Vienne sur l'espace et le développement humain qui a été approuvé dans le cadre d'UNISPACE III. Le plan d'action visait également à contribuer aux objectifs que s'était fixés la Déclaration du Millénaire, notamment le plan de mise en œuvre du Sommet mondial sur le développement durable. Je suis heureux de pouvoir m'associer avec les conclusions de la dernière session du Sous-Comité scientifique et technique et je suis persuadé que dans le travail de mise en œuvre des recommandations d'UNISPACE III, cette Commission saura joindre ses efforts à ceux des autres commissions. S'il y avait des obstacles à la mise en œuvre, nous devons savoir de quelle manière nous devons agir pour contourner ces obstacles.

Le rapport du panel de haut niveau est le résultat d'un certain nombre de conférences mondiales telle que la Conférence de Rio en 1992, conférence sur l'environnement et le développement, connue également comme Sommet de la terre, le Sommet mondial sur le développement durable à Johannesburg en 2002, et le Sommet mondial de Kobe sur la réduction des catastrophes, ont tous permis de mettre le doigt sur un certain nombre de défis auxquels fait face notre planète aujourd'hui. Depuis UNISPACE III il est évident mais aussi encourageant de constater que cette Commission a su joindre les efforts pour parvenir aux objectifs que ce sont fixés ces conférences et ces initiatives. C'est dans ce contexte que nous sommes là aujourd'hui et que nous voulons organiser nos travaux à l'avenir.

Au nom de cette Commission, j'aimerais à cet égard remercier le Président de la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, Son Excellence Monsieur Jean Ping, pour son appui durant l'examen de l'Assemblée générale d'UNISPACE III+5. Le Président a non seulement présidé la session de l'Assemblée générale qui a examiné le rapport et qui endossé le plan d'action, mais il a aussi pris part aux travaux que nous avons organisés dans le cadre de la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale sur l'espace extra-atmosphérique et l'Agenda 21, l'Agenda mondial. Je suis également heureux de prendre note de ce que l'Assemblée générale a recommandé l'organisation de groupes interactifs qui devraient servir de moyens pour faire en sorte que tout ce qui a trait à l'espace soit davantage pris en compte par l'Assemblée générale à l'avenir.

J'aimerais également féliciter et remercier chaleureusement Monsieur Hedman de la Suède d'avoir su guider et diriger les travaux du groupe de travail qui s'est occupé d'examiner et de préparer le rapport d'UNISPACE III+5 et je suis également reconnaissant à vous tous qui nous avez soutenus grâce à votre présence, aussi bien lors de l'Assemblée générale de 2004 que lors des sessions des groupes d'experts.

Finalement, j'aimerais remercier toutes les organisations et les États qui ont contribué au travail des groupes d'action et qui continuent de soutenir le travail qui correspond à la mise en œuvre des recommandations d'UNISPACE III. Mais nous devons maintenir cet élan pour parvenir aux objectifs que nous nous sommes fixés dans le cadre d'UNISPACE III et tous les sommets mondiaux dont nous avons parlé.

Il est encourageant de constater que suite à l'analyse d'UNISPACE III+5, la recommandation contenue dans la Déclaration de Vienne visant à créer un système mondial pour gérer la mitigation des catastrophes naturelles a fait un pas en avant. J'aimerais à cet égard, vous parler sur le travail du Sous-Comité scientifique et technique du mois de février qui s'est efforcé de mettre en place le mandat d'un groupe ad hoc qui sera chargé d'étudier la possibilité de mettre en place une entité internationale pour coordonner et optimiser l'efficacité des services spatiaux à utiliser dans le cadre de la gestion des catastrophes. On me dit que pour cela il faudra tenir compte des conséquences du tsunami du 26 décembre de l'année passée.

Outre le travail de l'équipe d'action, l'Assemblée générale dans sa résolution 59/2 a fait remarquer que ce Comité va mettre en place un sous-comité sur le GNSS. Lorsque ces travaux seront terminés, nous devons examiner les progrès enregistrés jusqu'ici.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, lors de la cinquante-neuvième session, l'Assemblée générale a chargé le Sous-Comité d'élargir la coopération internationale dans les dimensions sociales, économiques et humaines de la science et technologie spatiales. Nous devons notamment plancher dans le domaine de l'éducation et dans la gestion des ressources nécessaires telles que l'eau et la mitigation des catastrophes naturelles. Il n'en demeure pas moins que le Comité doit continuer de chercher des moyens pour faire que le public prenne conscience des grandes occasions qui se présentent à nous. Durant le cours de cette session du Comité, nous examinerons le moyen d'y parvenir notamment dans le cadre de la réunion de haut niveau de la soixantième session de l'Assemblée générale au mois de septembre. Je suis persuadé que nous continuerons de trouver des solutions spatiales et novatrices aux problèmes de notre planète tout en encourageant la coopération internationale pour l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique.

Sur ce, je vais m'interrompre, suspendre mon intervention et donner la parole au Président de l'Assemblée générale qui va s'adresser à vous. Vous avez la parole Monsieur.

M. J. PING (Président de l'Assemblée Générale) : Merci, Monsieur le Président du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, Excellences, distingués délégués et représentants.

C'est avec un réel plaisir que je prends la parole à l'ouverture de cette réunion du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. L'application des sciences et techniques spatiales aux problèmes auxquels est confrontée l'humanité a joué un rôle important au cours des dernières années, et le travail de ce Comité en faveur de la promotion de la coopération entre les nations dans le domaine de l'exploration et des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique confirme cette tendance positive.

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier. Monsieur le Président, en votre qualité de Président du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, et à travers vous l'ensemble du Comité, pour m'avoir invité à prendre part à cette importante réunion. Je pense que le travail mené par le Comité est étroitement lié au travail des autres entités du système des Nations Unies, et prend en compte un grand nombre des objectifs prioritaires des l'Assemblée générale, notamment les questions liées au développement économique et social durable.

Dans ce contexte, j'en conviens que ce Comité a une tâche particulièrement délicate au cours de cette session.

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs, comme vous le savez, l'Assemblée générale tiendra la réunion plénière de haut niveau au début de sa soixantième session, du 14 au 16 septembre 2005, en vue d'évaluer la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire, ainsi que le suivi intégré des grandes conférences et autres réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines économique, social et connexes.

L'application des sciences et techniques spatiales a déjà apporté une contribution appréciable aux objectifs du Millénaire pour le développement.

En effet, les techniques spatiales contribuent à rendre plus efficaces des secteurs aussi variés que la surveillance de l'environnement, la gestion des ressources naturelles comme l'eau, ou encore la gestion des catastrophes naturelles et l'amélioration de la santé publique.

En octobre 2004, l'Assemblée générale a procédé à l'évaluation de la mise en œuvre des recommandations des grandes conférences tenues au cours de la dernière décennie, notamment celles issues de la Troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques

de l'espace extra-atmosphérique, plus connue sous le nom de UNISPACE III.

Le rapport du Comité sur la mise en œuvre de ces recommandations donne des exemples concrets quant à la contribution de l'espace à l'agenda mondial en matière de développement.

Cette contribution inclut par exemple l'amélioration des services de santé publique par l'expansion et la coordination des services installés dans l'espace pour le contrôle et la création, plus tard, d'un système d'alerte rapide sur les maladies infectieuses.

L'utilisation des techniques par satellite peut profiter aux populations rurales qui n'ont pas accès aux services de santé publique, notamment en améliorant la communication avec les hôpitaux et l'expertise médicale que l'on ne retrouve, le plus souvent, que dans les grandes villes et agglomérations.

Ainsi, dans le secteur de la santé, les techniques spatiales pourraient contribuer plus amplement à la réalisation du sixième objectif du Millénaire pour le développement qui vise à lutter contre le VIH/Sida, à endiguer et à faire reculer le paludisme et les autres infections d'ici à l'an 2015.

Dans le domaine de l'éducation, les sciences et techniques spatiales pourraient, grâce aux programmes diffusés par satellite et l'utilisation de microterminaux à moindre coût, contribuer à l'amélioration de la formation en zones rurales, ainsi que l'envisage le deuxième objectif du Millénaire pour le développement qui se propose d'assurer l'éducation primaire pour tous.

Ce ne sont là que quelques exemples parmi d'autres qui prouvent à suffisance le poids des techniques spatiales et le rôle qu'elles doivent continuer à jouer afin d'améliorer le sort et la vie de millions de personnes dans le monde.

Je me félicite que le rapport du Comité ait souligné les synergies qui existent entre les recommandations d'UNISPACE III, les conclusions du Sommet mondial sur le développement durable et les autres initiatives mondiales.

Je dois cependant souligner que pour réussir, tout processus d'évaluation doit tenir compte de deux composantes essentielles, à savoir : évaluer les progrès accomplis et formuler une vision à long terme pour le futur.

Monsieur le Président, Excellences, distingués délégués et représentants, le fait que le Plan d'action formulé par le rapport du Comité contienne effectivement cette vision démontre à juste titre combien les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique peuvent œuvrer à la réalisation de l'agenda international du développement dans l'objectif d'un monde plus prospère et plus juste.

C'est cette conviction que l'ensemble des États membres des Nations Unies continue de réaffirmer, comme en témoignent les conclusions préliminaires du projet de déclaration de la réunion plénière de haut niveau de septembre 2005, que j'ai présenté le vendredi 3 juin, à l'issue des consultations que nous avons tenues à New York entre le 6 avril et le 2 mai.

Je crois aussi qu'une telle vision commune pourrait être plus efficace, plus porteuse, grâce à l'établissement et au renforcement des liens entre le Comité et la Commission du développement durable. Je me félicite donc qu'au cours de la présente session, le Comité abordera toutes ces questions de grande importance.

Mais s'il est évident que le travail mené par le Comité pour promouvoir la coopération internationale dans l'exploration et l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique est une contribution essentielle à l'agenda des Nations Unies en matière de développement, il est important que cette action soit accompagnée et soutenue par une volonté politique forte.

À l'heure où l'Organisation des Nations Unies est engagée dans un ambitieux et nécessaire processus de réforme, et à la veille de la réunion au sommet de septembre 2005 où nos dirigeants auront à prendre d'importantes décisions, il est indiqué que nous soyons réellement conscients de toute la portée des sciences et techniques en général, et des techniques spatiales en particulier, dans l'amélioration des conditions de vie humaine.

C'est pourquoi, je voudrais saisir l'occasion de cette réunion pour, une fois de plus, vous encourager dans vos travaux et vous réitérer tout le soutien de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, au nom de tous les délégués et de tous les représentants ici présents, j'aimerais vous remercier de nous honorer de votre présence ce matin et j'aimerais vous exprimer notre reconnaissance pour votre intervention. Je crois

qu'il y a un ou deux délégués qui souhaitent vous poser une ou deux questions. Nous avons cinq minutes. La séance de questions est ouverte, si vous avez des questions à poser à Son Excellence au sujet de cette intervention ou sur autre chose, par exemple sur les travaux qui sont en cours dans les segments de haut niveau. Il n'y a pas de commentaires. Bien, alors je vous remercie. Merci encore de votre présence.

Déclaration du Président

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Nous allons à présent poursuivre nos travaux. Je vais terminer mon intervention en parcourant l'ordre du jour qui nous attend. Comme j'étais conscient des contraintes de temps, j'ai sauté un ou deux paragraphes, comme vous l'avez remarqué. Ce que j'ai sauté, on peut le résumer très rapidement entre nous, c'est ceci. Après la fin d'UNISPACE III, le Comité et ses deux Sous-Comités ont revu leur ordre du jour pour mieux tenir compte de l'esprit de la Déclaration de Vienne. C'est pourquoi le Comité se penche à présent sur des questions qui sont plus importantes pour parvenir au développement humain sur le plan mondial. J'aimerais féliciter le Comité pour cette nouvelle dimension de son travail et insister sur l'importance de revoir constamment notre ordre du jour parce que l'espace est une frontière qui s'éloigne de plus en plus. J'aimerais à cet égard, remercier Monsieur Prunariu de la Roumanie, Monsieur Marchisio de l'Italie, les deux présidents des deux Sous-Comités pour l'excellence de leurs travaux durant le courant de cette année grâce à leurs qualité et leur diplomatie et leur expérience dans le domaine de l'exploration et de l'utilisation de l'espace et dans les questions juridiques. Ils ont enregistré des succès extraordinaires notamment pour ce qui est de la mise en œuvre du plan d'action pour l'affectation des recommandations d'UNISPACE III et ils ont contribué ainsi à mieux comprendre les questions juridiques dont leurs Sous-Comités sont saisis.

J'aimerais également remercier tous les présidents des groupes de travail qui ont été convoqués durant les réunions des Sous-Comités. Merci beaucoup pour votre efficacité et pour votre travail qui a été fondamental pour les travaux des deux Sous-Comités.

Voilà, nous en avons terminé avec la première partie de mon intervention à présent et j'aimerais poursuivre avec la deuxième partie.

Nous avons un calendrier très chargé, comme je vous le disais, et avant de passer au point suivant de l'ordre du jour, j'aimerais mettre en

exergue les points essentiels qui nous attendent. J'aimerais commencer par mettre en exergue les progrès enregistrés par le Sous-Comité juridique. Comme je vous l'ai dit lors de la première partie de mon intervention de ce matin, l'année 2004 a été une année importante pour ce Comité. Grâce à l'examen quinquennal de la mise en œuvre des recommandations d'UNISPACE III, le Comité a pu ajouter un succès de plus à son travail. Cette révision est un exercice important parce qu'elle nous permet de voir où nous en sommes et de voir ce qui reste à faire pour la mise en œuvre du Millénaire de l'espace. Pour ce qui est des recommandations qui sont encore en cours d'application, il y en a encore quelques-unes et j'attends avec impatience le rapport sur cette question durant le cours des délibérations de cette session.

Durant cette session, sous le point pertinent, vous aurez l'occasion d'examiner le plan d'action tel qu'il a été adopté par l'Assemblée générale en 2004 et considérer sa mise en œuvre. Pour avoir des débats constructifs, j'aimerais vous prier de vous pencher sur le document A/59/174, notamment le chapitre VI qui établit les objectifs qui ont été fixés pour nous.

J'aimerais souligner le travail mené par le Sous-Comité scientifique et technique et le Sous-Comité juridique. Comme je l'ai déjà dit, nous sommes témoins d'une expansion des applications spatiales qui deviennent des initiatives de promotion du développement durable. La session passée du Sous-Comité nous a permis d'obtenir des informations qui ont été mises à jour sur les avancées dans le domaine de l'exploration de l'espace et applications relatives. Les Comités ont également eu des discussions sur des questions techniques et scientifiques relatives à la coopération internationale.

Le groupe de travail plénier s'est réuni sous la présidence de Monsieur Nasim Shah du Pakistan afin d'analyser l'application des recommandations d'UNISPACE III, le Programme des Nations Unies sur les applications spatiales et le projet d'ordre du jour provisoire pour la quarante-troisième session du Sous-Comité scientifique et technique. Au nom du Comité, j'aimerais féliciter Monsieur Shah pour l'orientation du groupe de travail qui a avancé sur le travail sur ces questions.

Le groupe de travail plénier a examiné l'issue de la révision par l'Assemblée générale des recommandations d'UNISPACE III et analysé le plan d'action pour appliquer plus avant ces recommandations. À cette session du Comité, nous allons nous baser sur le travail du Sous-Comité

concernant ce plan d'action. Le groupe de travail s'est penché sur les points suivants :

1. Renforcer les bénéfices des capacités spatiales existantes pour la gestion des catastrophes ;
2. Renforcer les bénéfices de l'utilisation et de l'application des systèmes de satellites de navigation pour soutenir le développement durable ;
3. Renforcer les capacités dans les activités relatives à l'espace.

Le groupe de travail s'est également penché sur la contribution du Comité à la réunion plénière de haut niveau de la soixantième session de l'Assemblée générale qui aura lieu au mois de septembre 2005. A ce moment-là, l'Assemblée générale va revoir les progrès obtenus dans l'exécution des engagements contenus dans la Déclaration du Millénaire des Nations Unies. Le Bureau des affaires spatiales a déjà entamé un travail de recherches à ce sujet et les informations nous seront transmises durant cette session du Comité. J'attends avec impatience les débats sur notre possible contribution à cette réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale.

Je suis ravi de constater que les groupes d'action concernant « La surveillance de l'environnement et la stratégie relative, équipe 1, « Les prévisions climatiques », groupe 4, « L'échange de connaissances », groupe 9, « Le développement durable », groupe 11 et le groupe 14 sur les « Objets géocroiseurs », continueront à travailler sur l'application des recommandations d'UNISPACE III.

Je suis également ravi de prendre note des efforts des membres du groupe d'action sur les systèmes de navigation par satellite, groupe 10, « Avancées dans l'établissement d'un comité international sur le GNSS ». Le Programme des Nations Unies sur les applications spatiales continue à jouer un rôle important dans l'application des recommandations d'UNISPACE III, surtout dans le renforcement des capacités des pays en développement afin de bénéficier des technologies spatiales pour garantir et soutenir leurs efforts qui vont vers le développement durable.

Sur la base des propositions présentées par le Bureau des affaires spatiales, le Sous-Comité scientifique et technique a recommandé les activités proposées du programme dont est soumis le Comité à cette session contenu dans le rapport du Sous-Comité. En tant qu'ancien membre du groupe

d'experts des Nations Unies sur les applications spatiales, je suis ravi de noter que le programme sur les applications spatiales a élargi son champ d'application. Par exemple, il se penche actuellement sur le lancement, le soutien de l'établissement de projets pilotes en tant que suivi des activités passées du programme. Ces projets nous permettent de soutenir le travail des experts locaux, surtout ceux formés par le programme durant ces années.

J'aimerais féliciter Madame A. Deli, expert des Nations Unies sur les applications spatiales, et son personnel pour l'excellent travail mené dans le cadre du programme. Le rôle essentiel que joue le programme dans le soutien aux pays en développement dans le renforcement de leurs capacités relatives aux applications spatiales est bien connu et mondial. J'espère que tous les États membres prendront bonne note du succès de ce programme qui dépend de votre soutien.

Le peuple et le gouvernement de la Suède ont soutenu considérablement le programme durant ces quinze dernières années en accueillant, en finançant la formation de trente formateurs de pays en développement, mais également durant les ateliers à l'Université de Stockholm. J'aimerais en tant que Président, au nom de vous tous, féliciter le gouvernement et le peuple suédois pour son soutien inébranlable au renforcement des capacités pour les pays en développement. La Suède nous a guidés également dans notre approche de création de centres régionaux affiliés aux Nations Unies pour la formation relative aux technologies et sciences spatiales. Aujourd'hui, ces centres se sont concrétisés grâce à vous et nous devons continuer à les soutenir et prendre exemple sur la Suède.

Concernant la télédétection de la Terre par les satellites, y compris les applications qui ont contribué dans différents domaines au travail du Sous-Comité scientifique et technique. Cela donne énormément d'avantages, soutient le renforcement des capacités dans l'application des technologies de télédétection particulièrement dans les pays en développement. C'est un point vital pour le développement social et économique. Le Comité peut jouer un rôle crucial dans la promotion de l'échange de savoir-faire, de connaissances dans le domaine de la télédétection par le biais d'initiatives concernant la coopération internationale.

À ce sujet, je suis ravi de la coopération entre différents organismes comme par exemple le CEOS, la Société internationale de photogrammétrie et de télédétection, la FIA et le COSPAR. Je suis également ravi d'attirer votre attention sur le succès du Troisième Sommet

d'observation de la Terre où cinquante pays ont créé un groupe d'observation de la Terre et ont soutenu un plan de mise en œuvre sur dix ans pour un système GEOSS qui entre autre, représentera un soutien dans la coordination et dans l'investissement relatif au système d'observation de la Terre.

Les débris spatiaux restent encore une question cruciale analysée par le Sous-Comité. Cette année le Sous-Comité s'est réuni dans le cadre du groupe de travail afin d'analyser les propositions du Comité de coordination sur les débris spatiaux, sur l'atténuation des réductions des débris spatiaux et nous avons reçu des commentaires des États membres par rapport à ces propositions.

Au nom du Comité, j'aimerais remercier Monsieur Claudio Portelli de l'Italie pour l'orientation efficace des discussions du groupe de travail sur les débris spatiaux. Je suis ravi que le groupe se soit accordé sur un plan sur plusieurs années destiné à concevoir un document sur la réduction des débris spatiaux. J'aimerais également souligner et saluer le dialogue constructif qui s'est établi entre les membres du Comité et l'IADC, mais également le travail durant l'intervalle du groupe de travail. Conformément à l'accord du Sous-Comité, le groupe de travail se réunira dans l'intervalle parallèlement aux sessions du Comité, la semaine prochaine, du 13 au 16 juin, dans la salle 7.

Le groupe de travail sur les sources d'énergie nucléaire dans l'espace a beaucoup avancé cette année. Ce groupe a amendé le plan d'action sur plusieurs années du Sous-Comité et inclus un atelier conjoint avec l'AIEA au mois de février 2006. Il a également débattu d'options de mise en œuvre quant à la création d'un cadre d'objectifs international de recommandations pour la sécurité et des applications relatives aux sources d'énergie nucléaire dans l'espace, conformément à l'accord obtenu dans le cadre du Sous-Comité. Le groupe de travail continuera à travailler parallèlement au Comité, durant l'intervalle, le groupe se réunira la semaine prochaine, le 13 juin, à la salle C0713.

Nous aimerions remercier Alice Caponiti des États-Unis qui a orienté les discussions du groupe de travail durant la dernière session du Sous-Comité scientifique et technique, étant donné que le Président du groupe de travail, Monsieur Harbison, était absent. Le Sous-Comité scientifique et technique continue à analyser la question de la télé-médecine dans le cadre d'un plan de travail sur trois ans. Le Sous-Comité a entendu diverses présentations techniques et a procédé à un échange de point de vue et de savoir-faire dans le domaine.

J'étais ravi d'apprendre que l'OMS et la Société internationale pour la télémédecine ont participé à la session et présenté leur travail sur les systèmes de télémédecine spatiale au Sous-Comité. Par ce travail, la préparation est possible au niveau bilatéral, mais également des projets multilatéraux destinés au développement des applications télémédecines spatiales.

Cela a été la première année que le Sous-Comité a considéré la question des objets géocroiseurs. Conformément au plan de travail accordé sous ce point, le Sous-Comité a entendu diverses présentations à ce sujet. Le Sous-Comité est une enceinte vitale pour l'échange d'informations sur les activités de détection, d'atténuation des menaces potentielles pour la planète que représentent les objets géocroiseurs. J'aimerais remercier toutes les délégations et en particulier les membres du groupe d'action sur les objets géocroiseurs, groupe 14, pour sa participation active et contribution au travail du Sous-Comité sur ce sujet.

Le Sous-Comité a également entamé l'examen de la question de la gestion des catastrophes par le biais d'un plan de travail sur trois ans. Les discussions sur ce sujet ont été influencées notamment par le tsunami dévastateur qui a frappé l'Océan Indien et sa région au mois de décembre 2004, le 26 décembre. Ce tsunami nous a fait prendre conscience de la force destructrice de ces catastrophes et de la nécessité de réunir la communauté internationale dans le développement d'un dispositif de prévention, réduction et atténuation des catastrophes. Dans le cadre de ce débat, le Sous-Comité a entendu diverses présentations, assisté à un débat constructif de la part des délégués sur les efforts nationaux et de coopération destinés à partager les technologies spatiales afin de soutenir notre préparation et la réaction dans le cas de catastrophes.

Le Sous-Comité a également analysé l'établissement d'un système international de gestion des catastrophes, d'aide et de prévention, tel que recommandé par la Déclaration de Vienne et la résolution de l'Assemblée générale 59/2 de l'UNISPACE III+5.

Je suis également ravi de voir que le groupe ad hoc d'experts qui a mené une étude sur la possibilité de créer une entité internationale pour garantir une coordination et des moyens de renforcer l'efficacité des services spatiaux pour la gestion des catastrophes a été très actif durant la période intermédiaire et se réunira lundi 13 juin pour continuer son travail. Le groupe ad hoc d'experts présentera son rapport au Comité durant cette

session. J'aimerais remercier au nom du Comité, ces experts pour le travail ardu mené.

Durant cette session du Sous-Comité, le Comité sur la recherche spatiale, le COSPAR et la FIA, ont organisé un colloque sur la haute résolution des satellites hyper-spectraux et l'intégration de données pour l'agriculture de précision, la gestion de l'environnement et de possibles nouvelles applications. Au nom du Comité j'aimerais remercier le COSPAR et la FIA pour l'organisation de ce colloque si riche et pour son soutien au travail du Sous-Comité. Le projet d'ordre du jour pour la session de l'année prochaine du Sous-Comité scientifique et technique tel que recommandé, inclut un nouveau plan de travail pour les questions relatives aux débris spatiaux et à l'utilisation des sources d'énergie nucléaire dans l'espace et les objets géocroiseurs et la gestion des catastrophes.

Le Sous-Comité a également recommandé de commencer à examiner la question de l'année 2007, année internationale de la physique solaire.

Concernant le Sous-Comité légal, j'aimerais également attirer votre attention sur le travail mené par ce Sous-Comité. Le Sous-Comité s'est réuni par le biais de groupes de travail sur la question de la définition et de la délimitation de l'espace, pour examiner le projet de protocole préliminaire sur les questions spécifiques liés aux biens spatiaux et la convention sur les intérêts internationaux des équipements mobiles. Le Sous-Comité a également créé un groupe de travail sur les pratiques des États et des organisations internationales en matière d'immatriculation des objets spatiaux. Le groupe de travail sur le statut et l'application des cinq traités des Nations Unies sur l'espace extra-atmosphérique, a été suspendu jusqu'à l'année prochaine. Le groupe de travail sur les questions de la définition et délimitation de l'espace extra-atmosphérique a développé un plan de travail. Le groupe de travail sur le projet de protocole s'est attardé sur la question des biens spatiaux.

Le progrès des groupes de travail a été possible grâce à un groupe de travail ad hoc à participation non limitée qui a été organisé durant l'intervalle afin d'analyser ces questions. Le groupe de travail sur la pratique des États et organisations internationales quant à l'immatriculation des objets spatiaux a examiné les rapports soumis par les États membres et les organisations internationales sur leurs pratiques d'immatriculation des objets spatiaux afin d'identifier les pratiques communes et afin d'émettre des recommandations pour renforcer l'adhésion à la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-

atmosphérique. Le Sous-Comité a soutenu l'accord obtenu par le groupe de travail que lors de la prochaine session le groupe de travail se concentrera sur l'harmonisation des pratiques de l'immatriculation des objets spatiaux, la pratique relative au transfert de propriété et d'objets spatiaux en orbite et la pratique par rapport à l'immatriculation ou non-immatriculation d'objets spatiaux étrangers.

Au nom de ce Comité, j'aimerais féliciter Monsieur José Monserrat Filho du Brésil, Monsieur Vladimir Kopal de la République tchèque et Monsieur Niklas Hedman de la Suède pour leur orientation éclairée en tant que présidents de ces trois groupes de travail. J'aimerais également féliciter et remercier Monsieur René Lefebvre des Pays-Bas pour son travail ardu et son engagement, étant donné qu'il a coordonné de manière efficace le groupe ad hoc à participation non limitée qui a analysé la question de l'opportunité des Nations Unies en tant qu'autorité de supervision du protocole sur les biens spatiaux futur.

Suite aux pratiques passées, l'Institut international du droit spatial et le Centre européen pour le droit spatial ont organisé un colloque à l'ouverture de la session du Sous-Comité juridique. Le colloque a examiné le développement dans le domaine de la télédétection de la Terre depuis l'espace et a débattu de la possible révision des Principes des Nations Unies de 1986 par rapport à la télédétection de la Terre depuis l'espace. Le colloque a été très intéressant et a permis aux délégués et au Sous-Comité d'échanger leurs vues. Au nom du Comité, j'aimerais saluer les efforts déployés par ces deux organisations pour la mise en place de colloque.

Le troisième Atelier des Nations Unies sur le droit spatial a été accueilli par le Brésil à Rio de Janeiro en novembre 2004. L'atelier a renforcé la prise de conscience des gouvernements et des représentants de l'Académie d'Amérique latine et des Caraïbes sur l'importance d'adhérer à l'application des traités spatiaux, mais également leur interprétation dans les législations nationales. J'aimerais remercier les organisateurs de ces ateliers et je suis ravi que le prochain atelier sera organisé à Abuja au Nigeria. La délégation du Nigeria m'a communiqué qu'elle nous transmettrait les dates exactes de l'organisation de cet atelier durant cette session.

Chers délégués, j'aimerais maintenant attirer votre attention sur d'autres points à l'ordre du jour de ce Comité et de sa session. Vous vous souviendrez tous que sous le point 2, « Moyens de garantir l'utilisation pacifique de l'espace extra-

atmosphérique », l'Assemblée générale s'est accordée que le Comité doit continuer à promouvoir la coopération régionale et inter-régionale basée sur le savoir-faire de la Conférence spatiale des Amériques. Sous ce point de l'ordre du jour, l'Assemblée s'est également accordée sur le fait que le Comité doit continuer à analyser le rôle de la technologie spatiale, rôle que peut jouer celle-ci dans l'application et les recommandations qui ont été issues du Sommet mondial pour le développement durable. À ce sujet, j'aimerais attirer votre attention sur la liste d'initiatives spatiales et programmes qui ont été développés par les différentes entités des Nations Unies. La liste a été distribuée à la quarante-deuxième session du Sous-Comité scientifique et technique, document avec le cote AC.105/C.1/2005/CRP.4. Vous pouvez le trouver sur le site du Bureau des affaires spatiales.

Je vous invite à contribuer par le biais d'informations pertinentes à l'élargissement de cette liste afin qu'elle soit la plus complète possible, pour qu'elle puisse servir d'outil pour les fournisseurs des capacités spatiales qui développent ou ont l'intention de développer des actions dans le cadre du Sommet de la Terre.

Dans le cadre du point « Retombées bénéfiques de la technologie spatiale », nous aurons la possibilité d'échanger des informations et à apprendre suite aux expériences des membres du Comité dans l'application du développement de la technologie spatiale. Dans la vie quotidienne, directement ou indirectement, nous sommes tous des consommateurs quotidiens des services spatiaux et produits dérivés. L'exploration spatiale et le développement de la science spatiale motivent et inspirent les jeunes et les lancent dans des études scientifiques ou d'ingénierie. L'enseignement est l'une des priorités pour le travail des Nations Unies. L'enseignement est un point crucial des objectifs du Millénaire. J'appelle tous les délégués à participer de manière active aux débats du Comité sur l'espace et l'enseignement dans le cadre du débat du point de l'ordre du jour « Espace et société »

Durant cette session, nous allons traiter de la question des applications spatiales et opportunités pour l'enseignement et son renforcement surtout pour les femmes et les jeunes filles, le bénéfice des applications spatiales pour la médecine dans les zones rurales, également les obstacles quant au développement des services spatiaux et systèmes pour les pays en développement, mais également solutions pour éliminer ces obstacles, développement d'un plan d'action qui pourrait comprendre le plan de soutien pour les projets à plus petite échelle.

Je suis également ravi du débat qu'a suscité les solutions nécessaires pour traiter la question de la gestion de l'eau. Différentes initiatives ont été lancées par les Nations Unies, comme vous le savez, les Nations Unies et le Secrétaire général ont désigné un groupe d'experts de haut niveau en tant que groupe parallèle au groupe consultatif sur l'eau et les questions sanitaires. Le conseil a continué à analyser les manières de mobiliser le soutien politique, les ressources financières afin de garantir que les objectifs du développement liés à l'eau et aux questions sanitaires soient réalisés. Durant l'année 2002, le projet du Millénaire a également créé un groupe d'action sur cette question.

Les Nations Unies ont lancé officiellement la décennie de l'eau pour la vie. J'aimerais attirer l'attention de ce Comité sur le travail développé par l'Autriche, l'Agence spatiale européenne et le Bureau des affaires spatiales durant le colloque organisé à Graz en Autriche au mois de septembre dernier. À l'époque, les trois co-sponsors du colloque ont réuni les décideurs des agences spatiales et des organismes nationaux et internationaux qui gèrent la question de la gestion de l'eau. Les délibérations du colloque sont reflétées dans le document « *Graz Vision* ». C'est pourquoi le Comité a bien fait en 2003 de décider de traiter de la question de l'espace et de l'eau, qui a été introduit à l'ordre du jour de 2004 et nous continuerons à nous pencher sur cette question au sein de ce Comité.

Nous allons continuer à travailler pour obtenir des résultats plus probants et j'aimerais encourager les délégations à promouvoir les synergies par rapport à d'autres initiatives que je viens de mentionner, y compris le travail de la Commission des Nations Unies sur le développement durable. À ce sujet, dans sa résolution 59/2, l'Assemblée générale a également prié ce Comité d'examiner les contributions qui pourraient être faites par la science spatiale et la technologie spatiale et ses applications à l'une ou plusieurs des questions sélectionnées par la Commission pour le développement durable. C'est l'un des sujets qui seront abordés par le Comité durant cette question, par exemple, « Comment renforcer la contribution au travail de la Commission ? ». J'attends avec impatience ce débat.

Composition du Bureau

Pour ce qui est de la composition du Bureau, vous vous souviendrez que l'Assemblée générale a demandé au Comité de parvenir à un accord au sujet de tous les postes correspondant au Bureau

pour la période bisannuelle qui commence en 2006. Vous êtes priés de prendre note de ce que, outre les responsables qui ont été approuvés par les groupes régionaux en 2004, le groupe des États d'Europe de l'Est a présenté la candidature de Monsieur Elöd Both de la Hongrie pour le poste de premier vice-président du Comité. J'attends encore le candidat du groupe des États asiatiques qui devrait nous fournir un candidat pour la présidence du Sous-Comité scientifique et technique pour l'année prochaine.

J'aimerais également vous rappeler que dans sa résolution 59/116, l'Assemblée générale a demandé à ce Comité de chercher des moyens pour accroître la participation des États membres à ses travaux, ainsi que la participation des observateurs afin de parvenir à une recommandation à ce sujet. L'Assemblée générale a également pris note de ce que les groupes régionaux ont la responsabilité de promouvoir la participation de ces États membres qui sont également membres du Comité aux travaux du Comité et de ses entités subsidiaires. Nous avons un point de débat sur cette question sous « Questions diverses ».

J'aimerais à ce stade vous rappeler l'invitation collective de notre part au Docteur Karl Doetsch du Canada qui va s'adresser à nous sous la forme d'un exposé relatif aux aspects scientifiques et techniques du travail du Comité pour l'avenir. Le Docteur Doetsch a accepté notre invitation, je lui ai parlé hier et il est tout à fait prêt à nous inspirer avec une conférence visionnaire. Je vous prie d'être présents et de lui consacrer votre attention la plus absolue durant la plage horaire que le Secrétariat a prévue.

Suite à la décision du Comité lors de sa dernière session, l'Office a organisé un séminaire sur l'espace et l'archéologie, cela a été fait en collaboration avec l'UNESCO et l'Institut pour la cartographie et la recherche d'Autriche. C'est Monsieur Mario Hernandez de l'UNESCO qui dirigera ces ateliers.

À l'occasion de cette quarante-huitième session, nous sommes conscients que nous sommes responsables de parvenir à notre objectif de terminer nos travaux en huit jours. La contribution de l'OOSA a été précieuse et son personnel a beaucoup contribué aussi au succès des travaux de l'Assemblée générale et ses équipes d'action continueront de faire ce qui est en leur pouvoir pour fournir l'appui nécessaire. Docteur Camacho, j'aimerais vous remercier au nom du Comité de tous les préparatifs et de tous les efforts acharnés que vous avez fournis et que vous fournirez encore durant cette session comme vous l'avez fait par le

passé pour que toutes les activités liées au COPUOS et ses Sous-Comités soient couronnées de succès. J'aimerais vous dire, en votre langue maternelle « *Gracias* », merci.

Avant de terminer, j'aimerais féliciter chaleureusement le Docteur Belov (??) de la Russie pour son élection par le Conseil de l'Organisation internationale des communications spatiales Intersputnik au mois d'avril lors de sa réunion en Inde. Le Docteur Belov a été élu Directeur général d'Intersputnik. Son mandat devrait durer quatre ans à partir du 15 avril 2005. Nous espérons pouvoir poursuivre nos excellentes relations avec Intersputnik. Je suis persuadé que le nouveau directeur général d'Intersputnik saura tirer partie de sa charge pour approfondir encore la coopération entre le COPUOS et Intersputnik pour le bien de toute l'humanité.

En votre nom à tous, j'aimerais remercier aussi le peuple autrichien d'avoir permis la présence du Président de l'Assemblée générale parmi nous ce matin, l'Ambassadeur Jean Ping, nous vous saluons tout particulièrement pour vos efforts.

Mesdames et Messieurs les représentants, vous avez entendu tout ce qui nous attend. Je suis persuadé que grâce à notre travail et notre diligence à tous ici présents, nous parviendrons à nos objectifs communs et nous saurons aux défis qui nous attendent. Je vous remercie pour votre attention.

Organisation des travaux et établissement des groupes de travail

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Mesdames, Messieurs les délégués, j'aimerais à présent faire quelques commentaires supplémentaires au sujet de l'organisation de nos travaux. Comme par le passé, le calendrier ou le programme de travail provisoire qui a été approuvé ce matin sera suivi de manière souple mais ferme dans la mesure du possible et nous allons évidemment l'ajuster au fur et à mesure que nos travaux avancent. Nos réunions se dérouleront de 10 heures du matin à 13 heures et de 15 heures à 18 heures. Il est important que nous respections les horaires parce que nous n'avons que huit jours ouvrables, c'est-à-dire en fait sept jours et demi puisque la journée d'aujourd'hui ne dure qu'une demi-journée de travail. Donc nous devons savoir tirer le meilleur parti du temps qui nous est imparti pour terminer si possible vendredi prochain. Je rappelle que toutes les réunions se tiendront dans cette même salle, salle de conférence n° 3.

Avant de passer au point suivant de l'ordre du jour, à savoir « Débat général », j'aimerais savoir si vous avez des commentaires à faire.

Débat général (point 4 de l'ordre du jour)

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Si ce n'est pas le cas, nous allons entamer l'examen du point 4 de l'ordre du jour, « Débat général ». Le premier orateur que j'ai sur ma liste c'est la Bolivie qui intervient au nom du GRULAC. Vous avez la parole.

M. H. BAZOBERRY OTERO (Bolivie) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, Monsieur le Président. J'aimerais avant tout vous exprimer notre reconnaissance d'avoir rendu possible la présence de Monsieur Jean Ping, Président de la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Monsieur le Président, au nom des Pays d'Amérique latine et des Caraïbes, je souhaite vous dire combien nous sommes satisfaits de votre aide. Le GRULAC est convaincu que sous votre direction, les travaux de cette quarante-huitième session termineront avec succès.

J'aimerais également saluer les autorités de l'OOSA qui sont avec vous et qui vont vous accompagner pour le déroulement de ces travaux.

Pour ce qui est du Sous-Comité scientifique et technique, nous aimerions d'une part parler du programme des applications spatiale et d'autre part, des résultats du groupe de travail sur les débris spatiaux ainsi que de la mise en œuvre du système mondial pour la gestion des catastrophes naturelles qui est une question de la plus haute importance pour cette session et tout particulièrement pour le GRULAC.

Pour ce qui est du Sous-Comité juridique, nous aimerions rappeler que la création du groupe de travail est essentielle puisque la question de savoir si les Nations Unies peuvent agir ou faire fonction d'autorité de supervision pour la question du protocole sur les équipements mobiles, est une question essentielle. La signature a été ouverte au Cape en novembre 2001. Nous espérons que le groupe de travail sera en mesure de parvenir à des résultats suffisants pour éclaircir cette question qui est de la plus haute importance pour le GRULAC.

Le GRULAC est également heureux d'entendre l'annonce de la délégation de l'Équateur dans le cadre de la réunion du Sous-Comité scientifique et technique qui nous informe sur la tenue de la Cinquième Conférence des Amériques à Quito, Équateur, en juillet 2006. Une décision qui contribue à l'institutionnalisation de cette

importante réunion régionale dans l'intérêt de nous tous.

Nous nous félicitons également de l'offre du Chili qui consiste à tenir une réunion préparatoire en vue de cette conférence durant la Foire internationale de l'air et de l'espace, la FIDAE, qui aura lieu à Santiago du Chili en mars 2006. Dans ce sens, le GRULAC souhaite exprimer sa reconnaissance pour le travail de la Colombie qui a fait office de secrétariat intérimaire de la Quatrième Conférence spatiale des Amériques, organisée à Cartagena en mai 2002, conformément à la Déclaration de Cartagène et au plan d'action. L'Assemblée générale a reconnu dans le cadre de sa résolution 57/20 l'importance de la conférence en question pour la coordination et la coopération dans les différents domaines de la science et la technologie spatiales notamment la télédétection, la télémédecine, la protection de l'environnement et le droit spatial dans notre région.

Monsieur le Président, pour ce qui est des caractéristiques physiques et les attributs techniques de l'orbite géostationnaire ainsi que son utilisation et les applications y afférentes y compris, entre autre, dans le domaine des communications spatiales, le GRULAC souhaite rappeler qu'il s'agit d'une ressource naturelle mais qu'elle est limitée et qu'elle risque d'être vite saturée. C'est pourquoi nous devons l'exploiter de manière rationnelle et surtout la mettre à disposition de tous les pays quelles que soient leurs capacités techniques dans l'actualité, afin que tous les pays aient la possibilité d'accéder à l'orbite géostationnaire dans des conditions équitables. Il faut notamment tenir compte des besoins et des intérêts des pays en développement ainsi que ceux de certains pays dont la position géographique est particulière, et nous devons surtout, Monsieur le Président, tenir compte de l'appui fourni par l'UIT en la matière. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le représentant de la Bolivie qui s'est exprimé au nom du GRULAC, pour cette intervention. J'invite à présent l'ambassadeur Lichem de l'Autriche à prendre la parole.

M. W. LICHEM (Autriche) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. C'est pour nous un grand honneur de commencer nos délibérations en la présence du Président de l'Assemblée générale, Monsieur Jean Ping, Ministre des affaires étrangères de la République du Gabon. Ce qui est ici très particulier c'est que nous avons eu parmi nous une personnalité qui, dans sa carrière personnelle, professionnelle et politique a touché à plusieurs domaines qui sont de notre

intérêt ici. Monsieur le Président, j'aimerais une fois de plus exprimer notre gratitude au Président Ping pour sa participation personnelle et sa contribution au groupe de haut niveau qui a été organisé aux Nations Unies, siège de New York, à l'automne passé, groupe de haut niveau intitulé « L'espace pour le développement ». Nous lui savons également gré d'avoir présidé la session plénière de l'Assemblée générale consacrée aux délibérations sur UNISPACE III+5.

Monsieur le Président, nous vivons un moment historique et que nous vivons nous avec les Nations Unies. On nous demande de comprendre l'histoire, de réagir pour faire écho à [??] un classique de l'histoire, de répondre aux défis de notre temps. Mais nous sommes ici à Vienne en présence du Président de l'Assemblée générale des Nations Unies et nous nous demandons, on nous demandera, comment nous faisons le lien entre nos délibérations et conclusions et les questions qui préoccupent les Nations Unies, la communauté des nations telles qu'elles sont articulées à New York, telles qu'elles sont débattues à New York en ce moment même et telles qu'elles vont être décidées à New York dans quelques mois. Les défis de faire en sorte que nos objectifs de développement, nos objectifs de sécurité soient transformés en réalité, des objectifs que le Secrétaire général a clairement définis. Le défi aussi qui consiste à définir de nouvelles politiques et d'aller vers une innovation institutionnelle constante.

Monsieur le Président, dans le contexte du discours en cours sur le besoin de nouvelles politiques et d'une réforme institutionnelle, il convient de noter que ce Comité se réunit sous la présidence d'un expert africain en matière de questions extra-atmosphériques. Le rapport de J. Sacks sur l'investissement et le développement un plan pratique pour parvenir aux objectifs de développement du Millénaire et par le Secrétaire général en toute liberté, ainsi que le projet du Président Ping, document de résultat, tous ces documents reconnaissent les priorités de la communauté internationale et l'une de ces priorités, la plus absolue sans doute, c'est de faire face aux besoins de l'Afrique. Les membres de ce Comité sont convaincus que l'espace peut contribuer à apporter son grain de sel pour parvenir à cet objectif.

Je vais vous parler de mon violon d'Ingres, ce sont bien sûr la gestion de l'environnement y compris les ressources en eau et en terre. Il faut dire dans ce contexte qu'à l'invitation des Nations Unies et l'Agence spatiale européenne, une réunion aura lieu samedi prochain ici même dans le Centre international de Vienne. Nous nous efforcerons

durant cette réunion de faire fonctionner les applications de la technologie spatiale pour la gestion des ressources en eau du Lac du Bassin du Tchad que partagent six pays africains. Ce sera un premier essai pour faire en sorte que le travail d'exploration et les travaux scientifiques en matière d'espace et d'eau soient en fait appliqués sur le terrain. Cette réunion est organisée en grande partie par le programme Taïga de l'Agence spatiale européenne qui cible justement la mise en place d'applications technologiques spatiales pour la gestion de l'eau en Afrique. Plusieurs ateliers régionaux qui s'intéressaient justement à faire en sorte que les pays africains soient en mesure d'utiliser l'espace pour gérer leurs ressources en eau, ont été testés et lors de la dernière réunion de Pretoria, plus de quatre-vingt projets pilotes ont été soumis pour une application dans un avenir proche.

Le Bassin du Tchad est un projet qui est non seulement un cas concret mais aussi une application technologique qui devrait fonctionner comme stimulant des projets pilotes pour d'autres systèmes de gestion de l'eau sur le plan national et international et ce pour l'ensemble du continent africain.

Monsieur le Président, l'Afrique a appuyé la création et la mise à notre ordre du jour de ce point sur l'espace et l'eau et a contribué au travail préparatif aussi bien pour la communauté spatiale qu'avec les gestionnaires des ressources en eau. L'année passée, le Symposium de Graz s'est penché sur la conception d'éléments concrets en vue d'un projet pilote en la matière. Que faut-il faire ? Comment le faire ? J'ai le plaisir de vous annoncer que le Symposium de Graz de cette année qui sera intitulé « De l'eau pour le monde ; des solutions spatiales pour la gestion de l'eau », nous nous pencherons sur la contribution de l'espace à la gestion durable des aquifères et nous nous réunirons une fois de plus de manière interdisciplinaire pour examiner cette question, c'est-à-dire les systèmes spatiaux pour protéger et pour restaurer les ressources en eau.

Outre ce symposium désormais traditionnel qui a lieu à Graz toutes les années, l'année écoulée a enregistré de nombreux succès pour la communauté spatiale et pour les institutions spatiales autrichiennes. Nous pouvons citer comme élément la création d'une agence de promotion de la recherche autrichienne, la FFG, qui est l'institution centrale autrichienne pour la promotion de la recherche et de l'innovation. L'Agence spatiale aéronautique a été créée dans le cadre de la FFG comme point focal pour les activités spatiales nationales et internationales et joue un rôle essentiel pour parvenir aux objectifs de recherche et de

développement définis par notre gouvernement et par l'Union européenne.

Durant l'année écoulée, d'autres appels ont été faits et un certain nombre de satellites ont été lancés. Nous avons notamment ciblé le transport et le tourisme, la navigation personnelle, la gestion des flottes, comme applications principales. Nous avons reçu de nombreux projets qui reflétaient le large intérêt que cet effort a suscité. Une réponse impressionnante qui va dans le sens du renforcement du marché de la navigation en Autriche. Les résultats dudit projet seront évalués dans un délai raisonnable et les activités de suivi seront entamés dans les domaines les plus prometteurs.

Le programme d'applications spatiales examiné par les scientifiques autrichiens et les institutions de recherche, quinze projets sont actuellement en cours et outre ces activités nationales en matière de recherche spatiale et d'application aux technologies spatiales, l'Autriche continue de contribuer et de prendre part au programme de l'Agence spatiale européenne, l'Eumetsat, qui sont liés à la science et à l'exploration, au lancement, la télédétection de la Terre, la météorologie, les télécommunications et la navigation. La contribution de l'Autriche à l'Agence européenne et en l'Eumetsat en 2005 s'est élevée à 36 millions d'euros, ce qui permet aux institutions industrielles et de recherche ainsi qu'aux entités opérationnelles, de prendre part activement aux programmes pertinents.

L'Autriche a également appuyé la création d'un institut de politique spatiale européen qui a son siège à Vienne et qui tire partie de la coopération active de l'ISPI, notamment pour la préparation de la présidence de l'Union européenne de l'Autriche qui aura lieu au début de l'année prochaine. Une conférence sur l'espace pour le peuple a été organisée qui cible tout particulièrement les applications spatiales. Trois ateliers préparatifs ont été organisés, ils auront lieu dans la région de la Baltique, le sud et l'ouest de l'Europe respectivement.

Pour ce qui est de l'avenir, nous ne devons pas oublier les jeunes qui seront les experts et les décideurs du futur. L'Ecole d'été de [??] a organisé à cet égard en coopération avec l'Agence européenne et les autorités spatiales de ses seize États membres, des ateliers sur les sciences et les technologies spatiales. L'Ecole d'été a lieu depuis 1975 et vise à améliorer les connaissances en matière spatiale de jeunes licenciés, étudiants de post-grade, scientifiques et ingénieurs.

Pour terminer, j'aimerais rappeler que l'Autriche continue d'être pleinement engagée dans son effort de coopération internationale en matière d'applications spatiales. Nous espérons pouvoir prendre part à cet important travail des Nations Unies qui devraient bénéficier à l'ensemble de l'humanité. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie, Monsieur l'Ambassadeur. Je donne à présent la parole à l'Ambassadeur Morimoto du Japon.

M. S. MORIMOTO (Japon) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, au nom de la délégation japonaise, j'ai l'honneur de m'adresser à vous dans le cadre de cette quarante-huitième session du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

La présence du Président de l'Assemblée générale des Nations Unies a été un grand honneur pour nous tous. Ma délégation est très flattée par sa présence. Monsieur le Président, je suis également heureux de vous voir présider à cette importante session une fois de plus et j'aimerais aussi exprimer notre reconnaissance et notre respect pour les efforts déployés par Monsieur Camacho, Directeur du Bureau des affaires spatiales, ainsi que son personnel.

Monsieur le Président, avant d'aborder les manifestations liées à l'espace qui ont eu lieu au Japon durant l'année écoulée, j'aimerais attirer votre attention sur le 56^{ème} Congrès international astronautique qui aura lieu en octobre à Fukuoka au Japon. En tant que pays hôte, nous espérons de tout cœur que ce congrès contribuera au développement de la recherche scientifique et à la formation de la coopération internationale en matière de développement spatial.

Avant ce congrès, l'atelier conjoint UN/Fédération internationale astronautique aura lieu à Kita-kyushu au Japon. Nous parlerons à cette occasion de l'éducation spatiale et du renforcement des capacités pour un développement durable. Nous espérons que de nombreux pays et organisations seront présents et qu'ils participent activement aux discussions sur l'éducation spatiale.

Monsieur le Président, j'aimerais à présent revenir aux manifestations en matière spatiale dignes de mention qui se sont déroulées au Japon depuis la dernière session. Tout d'abord, qui joue un rôle essentiel dans la recherche pour une politique de développement spatial et l'utilisation de l'espace au Japon, le Conseil pour la science et

la technologie a adopté au mois de septembre le rapport intitulé « Stratégie fondamentale pour le développement et l'utilisation de l'espace ». Ce rapport qui établit un cadre pour les dix années à venir, confirme l'importance du développement et de l'utilisation de l'espace en termes de stratégie nationale et propose de conférer le plus haut niveau de priorités à la fiabilité technologique et aux technologies fondamentales qui doivent être renforcées et développées.

L'Agence d'exploration aérospatiale du Japon que tout le monde connaît sous le nom de JAXA, et qui est l'organisation fondamentale pour la recherche et le développement et pour les applications dans le domaine aérospatial, la JAXA a adopté une vision à long terme qui nous donne un programme cadre pour les deux décennies à venir. Ce rapport inclus aussi bien des concepts que les mesures pour mettre en œuvre les applications et les objectifs de développement aérospatiaux de notre pays.

Nous aimerions également faire état de la reprise des lancements du H2A, une fusée japonaise, après l'échec du H2A n° 6 en 2003, nous avons fait des recherches approfondies pour en connaître la cause et nous avons pris des mesures pour mitiger ces problèmes. Récemment, des mesures techniques, la mise en œuvre d'une structure de gestion responsable ont été mises en place, et le H2A a été lancé avec succès. Le H2A nous a permis de mettre en orbite le MTSat-1R n° 6 qui exécute des tâches d'observation météorologique et de contrôle aérien et ce au mois de février.

Durant l'exercice fiscal de cette année, nous avons prévu trois lancements y compris le satellite ALOS, satellite d'observation de la Terre avancé, qui contribue à l'observation grâce à la gestion des catastrophes. Le Japon continuera de s'efforcer de mener à bien des lancements fiables et nous nous efforcerons d'améliorer la fiabilité de notre technologie nationale en matière aérospatiale.

Monsieur le Président, le Japon a également encouragé la coopération internationale dans différents domaines, notamment dans le cadre du CEOS, le Comité en matière de satellites de télédétection, et contribue à la promotion de l'IGOS, l'intégration de la stratégie de télédétection mondiale, la réflexion sur les préoccupations croissantes quant aux problèmes environnementaux mondiaux. Un groupe sur la télédétection de la Terre a discuté les plans d'action sur dix ans, et a été créé suite au Sommet sur la télédétection.

En tant que co-président de ce groupe ad hoc, le Japon a activement contribué à faire adopter le plan de mise en œuvre sur dix ans. Ce plan a été endossé dans le cadre du Troisième Sommet de télédétection qui a eu lieu à Bruxelles au mois de février et le groupe sur la télédétection continuera de s'occuper de la mise en œuvre du GEOS qui est prévu dans le cadre du plan de mise en œuvre.

Le Japon s'est engagé à appliquer ce plan de mise en œuvre sur dix ans. Il s'agit d'une initiative internationale qui devrait aider le Japon à avancer vers la solution des problèmes de notre planète.

En outre, dans le cadre de la Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des catastrophes qui s'est tenue au mois de janvier à Kobe, et dont le Président a parlé dans son introduction, le Japon a dirigé une session sur, je cite, « la réduction des risques grâce à l'utilisation efficace de la télédétection », fin de citation, et un atelier asiatique sur la technologie satellitaire visant à l'utilisation des données pour la gestion des catastrophes sous les auspices du JAXA.

Le JAXA a également participé à la charte de coopération pour parvenir à l'utilisation coordonnée des capacités spatiales en cas de catastrophes naturelles ou techniques et nous contribuerons encore à la mise en place d'une carte de danger potentiel et la détection de catastrophes éventuelles grâce à un satellite avancé, ALOS, qui devrait être lancé l'année prochaine.

Monsieur le Président, nous avons également ouvert un Centre d'éducation spatiale dans le cadre de la JAXA au mois de mai passé. Le Centre encourage et met en place un large éventail d'activités d'éducation y compris avec des étudiants, des professeurs et fournit également le matériel pédagogique. Nous espérons pouvoir également fournir à la prochaine génération l'éducation et la formation nécessaires pour le développement de l'espace et de la science spatiale.

Monsieur le Président, l'espace constitue une frontière pour toute l'humanité, mais offre également des possibilités infinies. Nous devrions regarder au-delà des frontières nationales pour faire en sorte que les bienfaits qui dérivent des activités spatiales soient bénéfiques non seulement pour les pays qui sont engagés dans des activités spatiales, mais pour l'ensemble de l'humanité.

Le Japon s'efforcera de faire en sorte que la prospérité bénéficie à toute l'humanité en s'engageant dans des activités spatiales internationales telles que celles promues par les Nations Unies dans le cadre de ce Comité, afin que

toute l'humanité puisse être bénéficiaire de nos activités. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie Son Excellence l'Ambassadeur du Japon pour son intervention. Je donne maintenant la parole à l'Afrique du Sud. Madame, vous avez la parole.

Mme L. GREYLING (Afrique du Sud) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, la délégation d'Afrique du Sud voudrait exprimer son plaisir de vous voir présider la quarante-huitième session du Comité. Nous aimerions également exprimer notre gratitude à toutes les délégations qui ont offert leurs condoléances suite à la mort tragique de l'Ambassadeur d'Afrique du Sud.

L'Afrique du Sud a participé au développement, à l'exploitation et à la technologie spatiale depuis 1957 et durant les décennies suivantes, notre pays et notre peuple sont devenus de plus en plus dépendants de la technologie spatiale. Le gouvernement reconnaît l'importance fondamentale de la science spatiale et de la technologie, non seulement en tant que base d'une société moderne, mais également en tant que partie intégrante des stratégies économiques et politiques afin de répondre aux priorités du développement régional et national.

L'engagement du gouvernement de se pencher sur la question de l'espace en tant que soutien au développement, a renforcé notre volonté de renforcer nos efforts spatiaux par le biais d'une agence spatiale. Nous avons été inspirés par nos partenaires dans le Sud et nous avons entamé un processus d'intégration des diverses activités spatiales au sein des différents départements de nos gouvernements. Nous sommes utilisateurs et fournisseurs des technologies et sciences spatiales et nous croyons à l'harmonisation du programme spatial national qui pourra renforcer l'application efficace de nos politiques de développement. La coordination des besoins de nos utilisateurs nous permettrait également d'orienter l'innovation et les capacités technologiques de l'industrie et de la science d'Afrique du Sud.

Monsieur le Président, l'Afrique du Sud a également renforcé la solidarité avec ses partenaires d'Afrique dans le cadre de la constellation et de la gestion des ressources africaines. Nous appelons à une plus importante activité dans le renforcement des capacités spatiales globales pour réaliser les objectifs du Millénaire. Mon gouvernement a également prévu le développement d'une stratégie d'observation de la Terre pour l'Afrique du Sud qui

établit un cadre de coordination et d'intégration des différentes capacités d'observation de l'Afrique du Sud. Nous devons continuer à renforcer ces capacités d'observation par le biais de systèmes complémentaires dans nos pays voisins, mais également par le biais des systèmes d'observation globale de la Terre.

Parallèlement à cette initiative et nos priorités de développement, l'Afrique du Sud offre déjà un accès gratuit aux images à l'ensemble de la communauté de développement de l'Afrique du Sud afin de faciliter l'application des politiques nationales régionales dans le domaine de l'agriculture, forêts, ressources naturelles, gestion de l'environnement et cartographie.

En soutien du NEPAD, le gouvernement a soutenu la constellation de gestion des ressources avec d'autres partenaires, le Nigeria, l'Algérie et d'autres pays africains. L'initiative ARM reflète l'esprit du NEPAD et investit dans le développement des ressources humaines et la création d'infrastructures durables pour la télédétection. Le monde en développement doit non seulement être un utilisateur de la technologie spatiale mais doit également devenir un partenaire actif. C'est pourquoi le Centre d'applications satellitaires a été créé en Afrique du Sud et est un outil de surveillance qui peut être reconfiguré et adapté pour l'observation de la Terre.

Monsieur le Président, l'Afrique du Sud estime que l'espace est un secteur qui a un impact significatif sur le développement et sur les capacités humaines, stimule l'intérêt pour les mathématiques et la science mais promeut également l'innovation industrielle et technologique et ses capacités. L'Afrique du Sud a créé le programme de géographie astronomique qui va dans ce sens. Le Gouvernement d'Afrique du Sud a identifié différents projets qui peuvent renforcer notre infrastructure et nos capacités scientifiques au niveau régional. Le gouvernement s'est proposé pour accueillir le télescope radio qui a été créé récemment.

Enfin, l'Afrique du Sud soutient la science et technologie spatiales afin de placer les pays d'Afrique sur le chemin du développement et de la croissance durables. Nous réaffirmons notre engagement dans le développement de l'utilisation efficace de l'espace pour le bien-être de nos citoyens, de notre continent et de la planète tout entière. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*]: Je remercie la représentante de

l'Afrique du Sud pour son intervention. Monsieur Su de la Chine a la parole.

M. SU WEI (Chine) [*interprétation du chinois*]: Monsieur le Président, nous aimerions nous associer aux autres délégations et remercier le Président de la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale, Monsieur Ping, pour sa présence.

Monsieur le Président, nous aimerions tout d'abord au nom de notre délégation vous remercier ainsi que tous les autres membres du Bureau, pour les efforts déployés et les contributions offertes au travail du Comité. Nous aimerions remercier le Bureau et nous espérons que nos travaux durant cette session seront couronnés de succès. Nous allons continuer à soutenir et participer de manière active aux activités de ce Comité et contribuer aux utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

Monsieur le Président, j'aimerais également féliciter la Libye et la Thaïlande qui sont devenus des membres à part entière du Comité et nous sommes certains que leur adhésion contribuera au travail de notre Comité.

Durant l'année écoulée, la Chine a beaucoup avancé dans le domaine de la technologie spatiale et recherche scientifique spatiale. Nous avons lancé des satellites de recherche. Ces satellites contribueront au développement socio-économique en Chine et dans la région Asie-Pacifique. Dans le domaine de la coopération internationale dans l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique, notre gouvernement a renforcé les échanges de la coopération bilatérale et a participé de manière active dans la coopération régionale.

Monsieur le Président, durant la décennie à venir, le gouvernement, à la lumière des besoins et des objectifs que nous nous sommes fixés, nous allons nous centrer sur le développement de nos capacités et sur les satellites de télécommunication à longue durée. Nous voulons garantir la conception de véhicules non-polluants et à longue vie pour la génération suivante. Nous allons également créer un système d'observation de la Terre afin de prévenir et gérer les catastrophes naturelles, mais également afin d'observer les changements climatiques.

La recherche avance dans le domaine de la géophysique. Nous continuons à développer nos programmes spatiaux et à développer des sondes d'exploration. Le gouvernement est conscient que l'objectif final de cette exploration est de faire progresser l'humanité tout entière et de garantir le

bien-être pour chaque être humain. Les grands pas faits pas l'humanité dans l'espace ont contribué au développement scientifique, économique et social dans le monde entier.

Ces activités spatiales sont de plus en plus fréquentes et se développent et il existe un danger de militarisation de l'espace extra-atmosphérique. Nous en sommes conscients. Le développement de systèmes et d'armes dans l'espace entraîneront une course à l'armement dans l'espace et feront de l'espace un champ de bataille. C'est pourquoi nous devons garantir le respect de l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique. Le gouvernement a toujours participé aux efforts déployés destinés à l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique et s'oppose à la militarisation et à l'armement de l'espace. J'espère que ce Comité préviendra et luttera contre la militarisation de l'espace extra-atmosphérique et qu'un dispositif juridique global sera créé pour garantir l'utilisation pacifique de l'espace.

À Genève, un séminaire a eu lieu intitulé « La sécurité de l'espace et prévention de la militarisation de l'espace ». Nous avons parlé du danger de la militarisation de l'espace et nous avons appelé les différentes parties à prévenir ce type d'activités.

Monsieur le Président, la Chine a toujours estimé que chaque pays doit renforcer la coopération internationale dans l'espace afin de garantir l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique dans l'intérêt de tous. En effet, nous pouvons bénéficier des technologies spatiales et c'est pourquoi nous continuerons à contribuer à l'exploration et à l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique de manière pacifique pour le bien-être et dans l'intérêt de l'humanité toute entière, notamment par le biais d'un traité.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*]: Je vous remercie Monsieur le représentant de la Chine pour votre intervention. L'Italie a la parole.

M. GABRIELE DE CEGLIE (Italie) [*interprétation de l'anglais*]: Merci, Monsieur le Président. Ma délégation est également ravie d'avoir accueilli le Président de l'Assemblée générale ce matin, et nous vous remercions pour vos commentaires si intéressants. Je suis ravi de m'exprimer dans le cadre de cette quarante-huitième session du Comité. Ma délégation se félicite de votre engagement et de l'orientation de nos délibérations, surtout dans le cadre de l'application des recommandations d'UNISPACE III dans l'intérêt de tous nos pays et qui prend en

compte les besoins spécifiques des pays en développement. Les délibérations de ce Comité seront couronnées de succès grâce à votre orientation avisée.

Nous aimerions remercier Monsieur Sergio Camacho, Directeur du Bureau des affaires spatiales, pour son travail.

Monsieur le Président, j'aimerais souligner certains points de l'ordre du jour dont nous débattons durant les prochains jours et qui à mon avis méritent toute notre attention. Concernant le point 5, notre délégation estime que le Comité doit continuer à renforcer la coopération régionale et interrégionale en tant qu'instrument de garantie de l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique.

Concernant le point 6, « Application des recommandations d'UNISPACE III », nous soutenons le processus destiné à la promotion de la technologie spatiale et l'application spatiale pour le bien-être de l'humanité. À ce sujet, selon nous, le Comité va se pencher sur sa contribution à la réunion plénière de haut niveau de la soixantième session de l'Assemblée générale au mois de septembre 2005 et le dispositif par lequel cette contribution peut être faite. Le Comité va également analyser les contributions qui pourraient être effectués pour la science spatiale et la technologie et leur application par rapport aux questions sélectionnées par la Commission sur le développement durable qui pourrait contribuer au débat, par exemple, l'observation de la Terre. À ce sujet, j'aimerais confirmer que la délégation italienne suit de près les progrès réalisés par le groupe d'experts ad hoc qui mène une étude sur la possibilité de créer un organe international dédié à la coordination et à l'optimisation de l'efficacité des systèmes de gestion des catastrophes.

Concernant la navigation, l'Italie continuera à soutenir le travail destiné à renforcer les bénéfices de l'utilisation et de l'application des systèmes de navigation satellites, GNSS, au développement durable. Nous participons activement à la création de l'ICG.

Monsieur le Président, la délégation italienne a suivi de près le travail du Sous-Comité scientifique et technique et du Sous-Comité juridique organisés respectivement au mois de février et avril. Tout d'abord, la délégation italienne soutient le groupe de travail du Sous-Comité sur les débris spatiaux, présidé par Monsieur Portelli de l'Italie, et salue le soutien de ses recommandations par le Sous-Comité. Nous nous engageons à contribuer à ce processus à long terme qui se

prolongera dans le cadre de cette session avec une réunion intersession et durant les années à venir sur base du plan de travail adopté au mois de février dernier.

Deuxièmement, la délégation italienne salue les résultats obtenus par le Sous-Comité juridique durant sa quarante-quatrième session sous la présidence du Professeur Marchisio, également italien. Un nouveau point de l'ordre du jour avec un plan de travail a été établi en 2004 sur la question, « Pratique des États et des organisations internationales sur l'immatriculation des objets spatiaux ». En 2005, le Sous-Comité juridique continuera à débattre de cette question afin d'identifier les pratiques communes et les moyens destinés au renforcement de l'adhésion à la Convention de 1975 sur l'immatriculation.

Le Sous-Comité a également analysé le Protocole sur les biens spatiaux d'UNIDROIT et même si aucun consensus n'a pu être obtenu, un travail remarquable a été mené afin d'analyser les applications juridiques de cette question fort complexe. Nous saluons le fait que le Sous-Comité s'est accordé sur le fait que cette question doit être maintenue à l'ordre du jour pour la prochaine session sous l'intitulé « Examen et révision des avancées concernant le projet de protocole sur les questions relatives aux biens spatiaux de la Convention de Cape Town ». Nous estimons que les États membres doivent faire des efforts afin de s'accorder sur l'inclusion de nouvelles questions à l'ordre du jour du Sous-Comité juridique en prenant en compte les diverses propositions des États membres.

J'aimerais maintenant faire un rapport bref sur les activités spatiales de l'Italie menées durant cette année dans le domaine de la science spatiale et de l'exploration de la Terre. La mission Cassinini-Yogens représente une coopération conjointe couronnée de succès entre la NASA, l'ESA et l'Agence spatiale italienne. La sonde Egena est la première à atterrir de la périphérie du système solaire sur Titan, la plus importante lune de Saturne. Cet événement du 14 janvier était un événement sans précédent. Cette mission est une mission historique qui nous permet d'obtenir des données sur Saturne et ses lunes et contribuera au travail des scientifiques durant les années à venir.

[inaudible] a participé à la mission italienne au mois d'avril dernier. Les objectifs de la mission étaient de mener un programme complet d'expériences scientifiques, démonstrations technologiques et activités d'enseignement. La mission a été développée grâce à la contribution de chercheurs italiens, et également l'industrie

italienne et les instituts de recherche. La mission s'est attachée sur les enseignements que l'on peut tirer de ces activités. Monsieur Vitori a également rencontré des étudiants des secteurs primaire et secondaire. Au mois de mai l'ESA a déployé le premier radar Marsis qui est un altimètre radar et est un instrument italien destiné à établir la cartographie de Mars. L'Italie attend avec impatience le lancement de la prochaine mission de la NASA de reconnaissance de Mars.

Le mois dernier, le télescope créé par la NASA avec la coopération de l'Agence spatiale italienne a détecté l'emplacement d'ions gamma courts. C'est une grande avancée pour l'explication des violentes explosions qui ont lieu dans l'Univers.

Monsieur le Président, nous aimerions réitérer que l'Italie est impliquée dans le processus d'exploration de l'espace. Nous contribuons notamment au programme Aurora de l'ESA.

Enfin, l'Agence spatiale italienne est prête à débattre avec ses partenaires internationaux sur la possibilité de coopérer dans différents projets et nous suivons de près l'approche de la NASA quant aux itinéraires durables stratégiques dans l'espace. Nous aimerions féliciter les efforts déployés par la NASA dans le cadre du Space Shuttle. Je pense que la contribution et l'implication de l'Italie dans le domaine spatial est tout à fait claire. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Je remercie l'Ambassadeur de l'Italie pour ses commentaires. J'invite l'Ambassadeur de l'Équateur à prendre la parole.

M. B. MOREJÓN-ALMEIDA (Équateur) *[interprétation de l'espagnol]* : Je vous remercie, Monsieur le Président. Ma délégation a le grand plaisir de vous transmettre toutes nos félicitations pour votre élection à la présidence. Nous vous souhaitons un grand succès et nous sommes du reste persuadés que vous saurez diriger nos débats dans l'esprit d'entente et de coopération qui ont toujours caractérisé les débats et les conclusions du Comité et de ses organes subsidiaires. J'aimerais également féliciter les autres membres du Bureau pour leur élection. Je souhaite remercier Monsieur Camacho pour l'excellence du travail accompli à la présidence de l'OOSA. Je félicite également le Secrétariat pour son travail de préparation de la session actuelle.

Ma délégation reprend à son compte également la déclaration lue par le Président du groupe régional auquel nous appartenons, le GRULAC.

Monsieur le Président, nous sommes très stimulés par le large éventail de questions prévues à notre ordre du jour. Les deux Sous-Comités qui ont été présidés par Monsieur Dimitri Prunariu de la Roumanie et Monsieur Marchisio de l'Italie, respectivement, déploient un travail remarquable et obtiennent des résultats tout aussi extraordinaires.

Mon pays considère que l'application des recommandations d'UNISPACE III sont de la plus haute importance. C'est pourquoi nous voyons avec beaucoup de plaisir les progrès enregistrés. Nous espérons que les bienfaits que nous saurons tirer des activités et de la recherche spatiale bénéficieront à l'ensemble de l'humanité. Mon pays est pleinement d'accord avec les conclusions du rapport du Sous-Comité scientifique et technique puisque l'application des recommandations d'UNISPACE III a fait prendre conscience aux États membres des bienfaits que peut tirer l'humanité des technologies spatiales. Il faudrait cependant faire beaucoup plus pour que les pays en développement puissent tirer parti de ces applications.

Monsieur le Président, il est tout à fait encourageant de voir de quelle manière les thèmes en débat évoluent. Ainsi, les activités du programme des Nations Unies relatif à l'application des technologies spatiales dont les buts ont été atteints en 2004, conformément ou du moins d'après ce que le rapport du groupe de travail nous informe.

Mon pays souhaite prendre une part active aux activités de l'espace extra-atmosphérique. Les recommandations d'UNISPACE III sont très claires surtout celles qui sont contenues dans la Déclaration de Vienne relativement à l'espace et au développement humain. Il faut à tout prix que les pays qui disposent des technologies spatiales fassent en sorte que les pays en développement sachent et puissent construire ou renforcer leurs capacités d'utiliser et de tirer parti des technologies spatiales. À cet égard, mon pays est heureux de la participation de nos experts dans les différents cours de formations, mais il reste encore beaucoup à faire pour que les objectifs du programme se matérialisent contribuant ainsi au développement de l'Équateur. C'est pourquoi nous souhaitons nous faire l'écho de la préoccupation exprimée par le Sous-Comité scientifique et technique qui affirme que les ressources financières sont encore limitées. C'est pourquoi nous faisons un appel aux bailleurs de fonds afin qu'ils accroissent leurs contributions volontaires pour que ce programme puisse vraiment être mis en œuvre.

Mon pays voit d'un bon œil également le débat sur la télédétection de la Terre grâce aux satellites. En effet, cette activité contribue au développement durable et à la mise en place d'un système spatial intégré qui est très bénéfique dans différents domaines clés pour le développement, notamment la gestion des ressources en eau, la surveillance des zones côtières, les pêcheries, les études biologiques, la cartographie pour la gestion de l'utilisation de la terre et la couverture végétale, l'agriculture, les ressources forestières, la planification des villes, la surveillance et l'évaluation de la désertification, la surveillance du changement climatique et des effets de serre, la prévention des catastrophes naturelles, la mitigation des retombées de ces catastrophes et les activités de secours en cas de catastrophes naturelles.

Tout cela intéresse particulièrement mon pays parce que nous sommes durement frappés par le phénomène *El Niño* qui occasionne des pertes humaines et économiques très élevées. Nous sommes de plus insérés dans une zone sismique très active. C'est pourquoi mon pays encourage fermement la mise en place d'un système mondial de gestion des catastrophes et de mitigation des catastrophes naturelles et les activités de secours et de prévention comme le recommande la Déclaration de Vienne et le Programme international pour une alerte rapide. En conséquence, il est évident qu'il faut faciliter un accès libre des données de la télédétection et il est essentiel également de créer des capacités pour mettre en place et utiliser les technologies de la télédétection pour faire face aux besoins des pays en développement comme le mien.

Pour ce qui est de la télé-médecine, mon pays attache la plus haute importance et porte un grand intérêt à cette technologie. En effet, mon pays est frappé constamment par des maladies et des pandémies gravissimes sur de vastes pans de son territoire, tels que la dengue, le paludisme, le choléra, la dengue hémorragique. C'est pourquoi l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique doit être faite dans le cadre de la coopération internationale désintéressée qui tienne tout particulièrement compte des besoins des pays en développement. C'est pourquoi la politique de mon pays pour ce qui est de l'utilisation équitable de l'orbite géostationnaire consiste à rappeler qu'il s'agit d'une ressource naturelle limitée qui doit être accessible par tous les pays et surtout pour les pays en développement et ceux qui disposent de certaines positions géographiques.

Nous sommes favorables à la poursuite du débat sur l'utilisation de l'orbite géostationnaire pour parvenir à de nouveaux consensus qui nous

permettent de tenir compte des caractéristiques toutes particulières de cette ressource naturelle qui, d'après la théorie de l'UIT, est une ressource limitée. Il faut que tous les États aient un accès équitable à cette ressource.

Monsieur le Président, nous sommes préoccupés par le fait que d'après les statistiques de l'UIT, il y a près de 302 stations de satellites fixes dans l'orbite. 95% de ces satellites appartiennent à des pays industrialisés. Il faut donc à tout prix que les intérêts et les préoccupations des États, préoccupations sociales, politiques et juridiques soient dûment prises en considération pour éviter la discrimination en faveur des pays avancés.

Mon pays est un pays qui a un intérêt pour l'espace. Cependant, nous ne disposons hélas pas encore des technologies qui nous permettraient de tirer le parti que nous devrions de cette ressource naturelle. C'est pourquoi nous faisons un appel d'ici à la communauté internationale pour qu'elle s'engage à mettre à disposition leurs moyens technologiques pour que les pays en développement puissent accéder de manière équitable à l'orbite géostationnaire. Il faut pour ce la une volonté ferme pour que cet engagement n'en reste pas à de vains mots mais qu'il devienne une réalité. C'est pourquoi il faut que l'ONU garantisse grâce à des normes juridiques, aux pays en développement et aux pays qui ont des situations géographiques spéciales, une présence et un droit de vote pour tout ce qui a trait à l'orbite géostationnaire. Nous avons besoin de positions réservées dans l'orbite pour que nous puissions les occuper lorsque nos capacités de lancement nous permettront de mettre en orbite des objets.

Nous aimerions également féliciter une fois de plus notre Président. En effet, durant votre présidence, vous avez beaucoup œuvré pour consolider les mécanismes juridiques de coopération et de coordination en matière d'activités spatiales dans notre région. Mon pays souhaite rappeler avec un grand plaisir en cette enceinte, ce qui a été lancé durant la dernière réunion du Sous-Comité scientifique et technique du COPUOS, à savoir que Quito sera le prochain siège de la Conférence spatiale des Amériques qui aura lieu au mois de juillet 2006. Nous sommes heureux de pouvoir contribuer à l'institutionnalisation de ce sommet régional, ce qui montre bien notre vocation de défense de la loi et des intérêts légitimes en matière de droit spatial des pays en développement.

Monsieur le Président, je souhaite profiter de l'occasion pour remercier également le Chili pour l'offre d'organiser une réunion de préparation en

vue de cette Cinquième Conférence spatiale des Amériques, durant la Foire internationale de l'air et de l'espace qui aura lieu à Santiago du Chili en mars 2006. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*]: Merci Votre Excellence Monsieur l'Ambassadeur Morejon. J'invite à présent Son Excellence l'Ambassadeur Chang-Beon de la République de Corée à s'adresser à nous.

M. Chang-beom CHO (République de Corée) [*interprétation de l'anglais*]: Merci, Monsieur le Président. J'aimerais joindre ma voix aux autres orateurs qui vous ont remercié et qui ont exprimé leur reconnaissance à Monsieur l'Ambassadeur Ping, Président de l'Assemblée générale, pour s'être adressé à nous durant cette séance d'ouverture.

Monsieur le Président, nous sommes convaincus que sous votre direction, notre session de cette année sera une fois de plus couronnée de succès. Je profite de l'occasion pour exprimer notre reconnaissance à Monsieur Camacho Lara, Directeur de l'OOSA, ainsi qu'à son personnel, pour leur aide et leur travail de tous les instants. Nous aimerions également souhaiter la bienvenue à la Libye et à la Thaïlande qui sont devenus de nouveaux membres à part entière de ce Comité. Nous sommes persuadés qu'en tant que membres à part entière, leur contribution sera précieuse pour parvenir encore plus et mieux à nos objectifs.

Monsieur le Président, la science et technologie spatiales sont toujours davantage sous les feux de la rampe de la communauté internationale. En effet, elle y joue un rôle de plus en plus important pour faire en sorte que les pays en développement parviennent au développement durable contribuant ainsi aux objectifs de développement du millénaire. Un grand éventail de programmes d'applications spatiales conçus pour améliorer le sort de l'humanité, telle que la télédétection, la télémédecine et la gestion des catastrophes naturelles à partir de l'espace, sont tous fondamentaux pour améliorer la sécurité de nos sociétés et lutter contre des phénomènes tels que ceux auxquels nous avons assisté lors du désastre du tsunami de l'année passée.

Nous sommes heureux d'apprendre que le rapport relatif à l'application des recommandations d'UNISPACE III a été approuvé lors de la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale et chaque État membre est à présent appelé à redoubler d'efforts pour mettre en œuvre le plan d'action dans un esprit de coopération internationale et dans l'intérêt commun de toute

l'humanité. À cet égard, nous sommes heureux de l'organisation d'un groupe d'experts ad hoc pour examiner la possibilité de mise en place d'une organisation internationale de coordination de la gestion des catastrophes. Nous espérons que ces experts parviennent à concevoir une politique réaliste et spécifique qui soit acceptable pour tous les États.

L'OOSA mène à bien un projet visant à incorporer la technologie spatiale dans la gestion des catastrophes grâce à un système de cartographie de la vulnérabilité qui cible surtout les inondations dans l'Asie du Sud-Est. Je suis heureux d'annoncer que mon pays a déjà envoyé un expert pour contribuer à ce projet dès le départ.

Monsieur le Président, je profite de l'occasion pour vous donner quelques grandes idées sur les progrès enregistrés par mon pays dans le domaine spatial. La Corée vient de lancer le satellite multiple COMSAT-1 pour remplacer celui qui a été lancé en 1999 afin de collecter de l'imagerie terrestre, et qui fonctionne avec succès depuis plus de cinq ans. Un grand nombre de données et d'images prises de l'espace a été distribué à de nombreux pays pour contribuer à nos activités de télédétection. En même temps, le développement de COMSAT-2 est en cours. Son principal objectif est de recueillir des images panchromatiques et multispectrales de la Terre. Le bus satellitaire a été assemblé et intégré et des tests environnementaux ont été menés à bien avec succès. Le développement de la caméra multispectrale vient de terminer et elle vient d'être assemblée au bus du satellite pour un test fonctionnel, un test de thermovide et un test de vibrations. Elle sera transportée vers le site de lancement vers la fin de l'année.

La République de Corée continue de prendre une part active au programme de coopération régionale en vue du système d'archives d'images satellitaires ACEAN+3 pour l'étude de l'environnement. L'Institut de recherches aérospatiales de Corée appelé KARI, s'est joint aux efforts internationaux de normalisation pour le format de données Meta applicable aux images de la Terre et à l'effort visant à trouver un logiciel d'interface nécessaire pour la recherche exhaustive et l'utilisation de l'imagerie.

Cette année, l'Assemblée nationale de Corée a approuvé une loi consolidée sur le développement de l'espace extra-atmosphérique qui vise à mettre en place les règles des Nations Unies contenues dans le Traité sur l'espace extra-atmosphérique dont nous sommes parties. Cette loi contient des dispositions liées aux exigences pour l'octroi de

brevets en vue de lancer des objets spatiaux et de les enregistrer ce qui nous permettra de mener à bien des activités spatiales de manière plus sûre pour tous.

Monsieur le Président, nous sommes heureux de la conclusion heureuse de la trente et unième session du Sous-Comité scientifique et technique et de la quarante-quatrième session du Sous-Comité juridique cette année. Nous espérons qu'elles nous permettront de disposer de grandes idées forces à débattre sur tous les aspects de l'espace extra-atmosphérique.

Ma délégation se félicite du rapport du groupe de travail sur les débris spatiaux et ses recommandations. Nous sommes d'avis que tous les États membres, surtout ceux qui ont des activités spatiales, doivent tenir davantage en considération le problème de la possibilité croissante de collision d'objets spatiaux avec des débris spatiaux car nous avons besoin de maintenir un environnement spatial plus sûr. Il faut notamment insister sur la coopération internationale y compris par le biais du transfert de technologies aux pays qui n'ont pas d'activités spatiales afin de mettre en place des stratégies systématiques visant à minimiser les retombées des débris spatiaux ou les problèmes que pourraient causer les débris spatiaux pour les missions spatiales à venir.

Pour ce qui est du Protocole sur les biens spatiaux, ma délégation est d'avis qu'étant donné la position univoque et la crédibilité qu'ont les Nations Unies, ce serait là la meilleure organisation pour assumer le travail de registre de la Convention. Lors de la dernière session du Sous-Comité juridique, nous sommes arrivés à un quasi-consensus, c'est pourquoi nous espérons que des résultats tangibles seront disponibles sous peu.

Malgré la diminution dans le nombre d'objets spatiaux enregistrés, ma délégation se félicite que le COPUOS se penche davantage sur les pratiques des États et des organisations internationales en matière d'enregistrement et d'immatriculation d'objets spatiaux en respectant un plan de travail de quatre ans. Nous pensons que ce projet devrait accroître l'efficacité de la Convention sur l'immatriculation grâce à la mise en place d'une pratique commune harmonisée en matière d'immatriculation. Nous faisons un appel vibrant à tous les États membres afin qu'ils transmettent l'information comme le prévoit le plan de travail quadri-annuel, y compris la pratique de non-immatriculation d'objets spatiaux et le transfert de propriété des objets spatiaux en orbite.

Enfin, Monsieur le Président, j'aimerais terminer en rappelant une fois de plus que mon pays s'efforce, main dans la main avec la communauté internationale, d'encourager l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique pour le bien de l'ensemble de l'humanité. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*]: Merci beaucoup, Son Excellence l'Ambassadeur de la République de Corée, pour cette intervention qui était justement la dernière de ce matin avant de lever la séance.

Mesdames et Messieurs les délégués, je n'ai plus le temps de donner la parole à d'autres orateurs, c'est pourquoi nous devons considérer que la séance de ce matin est terminée. J'ai l'intention de clore la liste d'orateurs pour ce point de l'ordre du jour, « Débat général », demain matin. C'est pourquoi j'encourage les délégations qui souhaitent intervenir sous ce point de l'ordre du jour, « Débat général », de bien vouloir annoncer leur intervention au Secrétariat aussi rapidement que possible.

J'aimerais en outre vous informer de ce qu'il y aura une exposition de posters sur l'espace et l'archéologie dans le corridor entre le coin café et la sortie de cette salle de conférence n° 3. C'est dans le contexte du séminaire sur cette question qui aura lieu la semaine prochaine, « Espace et archéologie », que cette exposition a lieu. J'aimerais remercier l'Institution pour la cartographie mondiale et de la recherche en Afrique et l'Office des affaires spatiales d'avoir organisé cette exposition.

On m'a demandé de vous informer que dans le cadre du comité des relations internationales de l'Agence spatiale européenne, qu'il y aura une réunion durant la pause déjeuner salle C0713 de 13 heures à 15 heures. C'est juste à la sortie de cette salle de réunion.

Avant de lever la séance, j'aimerais vous informer de nos horaires pour cet après-midi. Nous nous réunissons à 15 heures piles, nous allons poursuivre à ce moment-là avec le Débat général, point 4 de l'ordre du jour, puis nous passerons au point 5 de l'ordre du jour, à savoir « Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques ». Est-ce que ce programme de réjouissances vous agréé ? Cela semble être le cas.

La délégation du Nigeria m'a prié encore de vous inviter tous à une réception qui aura lieu sous l'égide de la délégation du Nigeria, au nom du Gouvernement de son pays, réception qui aura lieu à la salle Mozart du restaurant VIC. Dès que nous aurons levé la séance cet après-midi, donc à peu près à 18 heures, 18 heures 30.

Enfin, dans la hâte ce matin, j'ai oublié de souhaiter la bienvenue à deux personnes qui sont ici avec moi, le premier vice-président, Monsieur Yepes de la Colombie, et le Docteur Parviz Tarikhi de la République islamique d'Iran qui sera notre deuxième vice-président. L'Ambassadeur s'est occupé de constituer le Bureau et nous avons créé ce qui s'appelle le G15, c'est-à-dire le Bureau sortant, le Bureau en place et le Bureau à venir. Donc ceux qui sont ici apprennent de leurs prédécesseurs et nos successeurs apprennent à leur tour de notre expérience. Ce G15 a vraiment été très intéressant, très enrichissant, j'en ai beaucoup profité. Ces deux messieurs et d'autres qui ne sont pas dans le Bureau mais qui sont dans le Comité et qui appartiennent aux Bureaux précédent et suivant ont vraiment beaucoup contribué à notre travail.

Mesdames et Messieurs les délégués, les représentants, c'est tout ce que j'avais à vous dire ce matin. La séance est levée jusqu'à 15 heures.

La séance est levée à 12 h 58.